

# **DNB 2022**

# DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

- 5 épreuves à la fin du mois de juin.
- Évaluation des acquis des élèves pour le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

**Le décompte des points prend en compte ces deux éléments.**

# 8 COMPOSANTES DU SOCLE COMMUN PRISES EN COMPTE

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale.
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques.
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.
- Les méthodes et outils pour apprendre.
- La formation de la personne et du citoyen.
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques.
- Les représentations du monde et l'activité humaine.

# EVALUATION DU SOCLE SELON UNE ÉCHELLE À 4 NIVEAUX

## L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

**EN OPTION** Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

# ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

- Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.
- Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements selon les dispositions prévues par [la circulaire du 3 août 2015](#) relative aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire pour les candidats présentant un handicap.

# ETAPES DU DNB

- Dès le mois de novembre 2021 les établissements inscrivent leurs élèves au DNB.
- 2 séries sont proposées : série générale et série professionnelle.
- Seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.
- Dates des épreuves : jeudi 30 juin et vendredi 01 juillet 2022.
- Résultats : juillet 2022.
- Septembre/octobre 2022 : remise des diplômes.

# DEROULEMENT DE L'EXAMEN

- **Début juin 2022 (date à définir) : oral (100 points)**

Durée : 15 minutes (individuel) ou 25 minutes (collectif)

Chaque élève présente un projet mené dans le cadre de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

- **Jeudi 30 juin 2022**

**8h30 - 10h30 Mathématiques (100 points)**

**13h - 14h30 et 14h45 - 16h15 Français (100 points)**

1ère partie (grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée)

2e partie (rédaction)

- **Vendredi 01 juillet 2022**

**8h - 9h physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie : 2 disciplines sur les 3 (50 points)**

**9h15 - 11h15 Histoire et géographie enseignement moral et civique (50 points)**

# OBTENTION DU DNB

- L'élève est reçu s'il obtient 400 points sur 800.
- Plus de 480 points : mention assez bien.
- Plus de 560 points : mention bien.
- Plus de 640 points : mention très bien.

**NB : des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement facultatif. Selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 ; au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :**

**10 points si les objectifs sont atteints et 20 points si ils sont dépassés.**

**Mme RIGA**  
**Psychologue de l'orientation**

**CIO du MARIN : 05.96.52.28.95**

**Permanences au collège :**

le lundi matin et le mardi.

Prendre rendez-vous auprès de la vie scolaire.

**[Sandrine.riga@ac-martinique .fr](mailto:Sandrine.riga@ac-martinique.fr)**